Zone de secours …

**Modèle d’arrêté de réquisition du commandant de zone sur la base de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile[[1]](#footnote-1)**

**Madame / Monsieur………………………………………………………………………………………………….[[2]](#footnote-2),**

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, plus particulièrement l’article 181, §1er, alinéa 1er ;

Vu l’arrêté royal du 25 avril 2014 fixant les modalités du pouvoir de réquisition visé à l’article 181 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile ;

Considérant que …………………………………………………………………………………………………………………………………….[[3]](#footnote-3)

Considérant qu’à la fin de l'année 2019, un nouveau coronavirus (Covid-19) est apparu dans la région de Wuhan en Chine ;

Considérant que depuis lors, le virus s'est propagé dans d'autres pays, notamment en Europe et en Belgique ;

Considérant que depuis le 9 mars 2020, la Belgique est passée en phase 2 « renforcée » pour lutter contre la propagation du coronavirus ;

Considérant que cette pandémie impacte la disponibilité des membres du personnel opérationnel de la zone de secours ;

Considérant que la zone fait face à un taux d’absentéisme important de ses membres du personnel, soit parce que ceux-ci sont malades, soit parce qu’ils doivent prendre soin d’un membre de leur famille malade, soit encore parce qu’ils sont dans l’incapacité de se rendre au travail ;

Considérant qu’il revient donc à la zone de s’organiser afin d’assumer le fonctionnement de son organisation et d’assurer l’opérationnalité de ses services pour remplir ses missions ;

Considérant que les moyens ordinaires ne permettant pas à la zone de bénéficier du concours des personnes dont elle a un besoin impérieux,

**ARRÊTE :**

**Art. 1.** ………………………………………………………………………………..…………………..…………………….. [[4]](#footnote-4) est réquisitionné(e).

Pour: ………………………………………………………………………..…………………..…………………..…………………..………………………….[[5]](#footnote-5)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Lieu de mobilisation: ……………………………………………………………………..…………………..…………………..…………………………

Conditions dans lesquelles les prestations doivent être effectuées : …………………..…………………..…………………..……

……………………………………………………………………………………………………………………….………………………………………………….

Estimation de la quantité et de la durée de la réquisition: ……………………………..…………………………………………………

Les biens réquisitionnés doivent être conservés par le réquisitionné jusqu’à leur mise à disposition de l’autorité requérante[[6]](#footnote-6).

Madame/Monsieur[[7]](#footnote-7) ……………………………………... est désigné(e) pour compléter et signer l’accusé de réception de l’ordre de réquisition et/ou le reçu des prestations.

**Art 2.** En cas de facturation de prestations, la facture originale de ces services est adressée à:

**Art. 3.** Le refus ou la négligence de se conformer aux mesures ordonnées en application de l'article 181 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile sera puni d'un emprisonnement de huit jours à trois mois et d'une amende de vingt-six à cinq cents euros, ou d'une de ces peines seulement, conformément à l'article 187, alinéa 1er de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile.

**Art. 4.** Le Commandant de zone pourra faire procéder d'office à l'exécution desdites mesures, aux frais exclusifs des réfractaires ou des défaillants, et ce, conformément à l'article 187, 3ème alinéa de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile.

Un recours en annulation peut être introduit contre cette décision auprès du Conseil d’Etat, section du contentieux administratif. La requête en annulation doit être envoyée par courrier recommandé au Conseil d’Etat, Rue de la Science 33, 1040 Bruxelles, dans les 60 jours après réception de la présente décision.

Fait à …………………………….[[8]](#footnote-8)

Le ………/………/………….

Signature de Madame / Monsieur …………………………..[[9]](#footnote-9) ,

1. Ou de l’officier xxxx par délégation du Commandant de zone [↑](#footnote-ref-1)
2. Personne effectuant la réquisition [↑](#footnote-ref-2)
3. La description de la situation d’urgence et des circonstances justifiant la réquisition (nature et ampleur, besoins en matière de biens et de personnes, ...) et la motivation de l’arrêté (absence d’un quelconque autre moyen suffisant, disponible ou adapté, nécessité d’intérêt général, ...) [↑](#footnote-ref-3)
4. Nom de l’organisation réquisitionnée ; nom et prénom de la personne réquisitionnée ; nom de l’organisation jouissant du bien réquisitionné ; nom et prénom de la personne jouissant du bien réquisitionné. [↑](#footnote-ref-4)
5. Description de la nature des prestations ou tâches demandées et/ou de l’utilisation des biens. [↑](#footnote-ref-5)
6. Biffer si inutile [↑](#footnote-ref-6)
7. Si une personne ne peut être désignée, une fonction peut être désignée. [↑](#footnote-ref-7)
8. Lieu de l’arrêté de réquisition [↑](#footnote-ref-8)
9. Personne effectuant la réquisition [↑](#footnote-ref-9)